



**PRÉFET
DE L'EURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la Coordination
de l'Action Territoriale**

Affaire suivie par Magaly OLIVIER
Service juridique interministériel et des procédures environnementales
Mission environnement et aménagement
Tél : 02 32 78 28 18
Mél: magaly.olivier@eure.gouv.fr

Évreux, le - 4 MARS 2022

Monsieur,

Vous avez été désigné par le président du tribunal administratif de Rouen, en qualité de commissaire-enquêteur, pour effectuer une enquête publique sur la demande du président du Conseil Départemental de l'Eure, relative au réaménagement du carrefour RD6154/VC27/rue du Bois Henry sur la commune d'Angerville-la-Campagne.

Conformément à l'article L123-15 du code de l'environnement, vous disposez d'un délai de trente jours pour remettre votre rapport de vos conclusions motivées à l'issue de l'enquête publique. Un délai supplémentaire peut toutefois être accordé, après avis du responsable du projet.

À cet effet, vous avez sollicité, par mail du 3 mars 2022, un délai supplémentaire de 30 jours afin de prendre en compte les observations du public et les réponses du maître d'ouvrage qui à ce jour ne vous sont pas parvenues.

Je vous informe que j'ai décidé de réserver une suite favorable à votre demande.
Votre rapport et conclusions motivées devront me parvenir avant le 7 avril 2022.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le préfet et par délégation,
le chef de service

Nadir MILIANI

Monsieur ALLAIRE Jean-Pierre
Commissaire-enquêteur